

## Cahier des charges du Co-responsable

- Buts**
- Mettre sur pied des camps de vacances répondant aux demandes des vacanciers et des parents /référénts
  - Collaborer et organiser avec le Responsable du camp
- Tâches**
- Avant le camp
- La Responsable des activités engage les accompagnateurs, le choix est soumis aux Responsable et Coresponsable
  - Assurer le suivi avec les accompagnateurs
  - Etudier les dossiers des vacanciers
  - Contacter les vacanciers
  - Remettre le dossier du vacancier à l'accompagnateur choisi
  - Sur demande, rendre visite avec les accompagnateurs chez le vacancier, institution ou parents
  - Participer à la planification des activités journalières
  - Attribuer les locaux aux vacanciers et aux accompagnateurs
- Formation
- Participer à la préparation de la Journée de formation des accompagnants
- Pendant le camp
- Veiller au respect des prescriptions de sécurité
  - Veiller à la prise des médicaments, au suivi des selles et aux régimes alimentaires
  - Coacher les accompagnateurs et les aider dans leurs tâches journalières
  - Remplacer un accompagnateur pour une durée définie en accord avec le Responsable
  - Coordonner les activités des accompagnateurs
  - S'assurer du bien être des participants
  - Collaborer avec l'équipe de cuisine
  - Collaborer à la préparation des colloques et y participer
  - Adapter les activités à la situation du moment
  - Participer à la rédaction du rapport du camp
  - Rendre les locaux en collaboration avec le propriétaire
- Après le camp
- Participer à un débriefing avec le Bureau Cerebral Vaud
  - Collaborer à l'organisation d'une réunion
- Compétences**
- Donner son avis sur le choix des accompagnateurs, validation par la Responsable des activités.
- Relations**
- Groupe des délégués auprès des camps
  - Responsable des activités (Anouk Tschanz)
  - Propriétaire des installations
  - Toutes personnes en relation avec les activités du camp

Lu et approuvé, le Cahier des charges ACC et les Directives travail Accompagnant valable également pour le Coresponsable du camp, annexe au contrat

Montpreveyres, le .....

Le Collaborateur : .....

Association Cerebral Vaud

La Co-présidente  
J. Rod



La Responsable des activités  
A Tschanz

